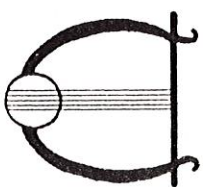


De la musique à la linguistique



HOMMAGES

à

NICOLAS RUWET

édités par

Liliane Tasmowski & Anne Zribi-Hertz

Communication & Cognition

Sommaire

Présentation

xi

0. Publications de Nicolas Ruwet

xiii

1. De la musique et la poétique...

DENISE FROMDIBISE. A Nicolas	3
CELESTIN DELIEGE. Musiques militantes dans un siècle de crises	6
JEAN-JACQUES NATTEZ. Nicolas Ruwet musicologue	24
GEORGES BOHAS & BRUNO PAOLI. Rythme et mètre en poésie arabe	39
JEAN-CLAUDE CHEVALIER. <i>Lundi rue Christine</i>	50
BENOIT DE CORNULIER. La chambre ouverte d'un <i>Jeune Ménage</i>	57
MAURICE DELCROIX. Un mot sur un bruit	71
MARC DOMINICY. <i>Nuit rhénane</i> de Guillaume Apollinaire	81
MICHELE NOAILLY. <i>En sourdine</i>	95
MARC PLENAT. <i>Nacimiento de Venus</i> : genèse d'un poème	108
S. PAUL VERLUYTEN. L'alexandrin de Francis Jammes dans <i>Clairières dans le ciel</i>	120

2. ... par la grammaire, plus ou moins modulaire...

JEAN-CLAUDE ANSCOMBRE. Quand on fait du sentiment : réflexions (presque) spontanées sur la nature linguistique des noms psychologiques	139
PAOLA BENINCA & GUGLIELMO CINQUE. Sur l'ambiguïté structurale des verbes météorologiques en italien	155
JEAN-PAUL BOONS. L'espace comme métaphore du temps	163
ANDRÉE BORILLO. Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français	176
DENIS BOUCHARD. Accord du participe passé et choix d'auxiliaire	191
PIERRE CADDIOT. Préparations et conditionnements culinaires : notes	205
JOSEPH EMONDS. Complément selections and the syntactic lexicon : <i>rereading Syntactic Structures</i>	215

Cover design : E. Companys

Technical realization : Isabelle De Cock
Etienne De Vlieger

ISBN 90-70963-43-4

D/1992/2249/1

© Communication & Cognition, Blandijnberg 2, B-9000 Ghent

No part of this book may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, microfilming, recording, or otherwise, without written permission from the Publisher.

Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci*.¹

Anne Zribi-Hertz

Université de Paris VIII et GDR 120 (CNRS)

1. Introduction

L'un des fils conducteurs de l'oeuvre linguistique de Nicolas Ruwet est l'idée que le grammatical ne se réduit pas au structural, et que la distribution des expressions linguistiques suit de propriétés diverses - structurales, certes, mais aussi sémantiques, discursives, pragmatiques, cognitives - dont la juxtaposition rend compte de l'agacante humanité du langage humain. Le bien-fondé de cette approche polyfactorielle de la langue me semble étayé par les propriétés du pronom français *celui-ci*, dans une sous-classe de ses emplois où il entre en concurrence avec le pronom personnel *il*. Je me propose ici de montrer que la description grammaticale de *celui-ci* doit faire appel au concept d'*empathie*, que j'emprunte à Susumu Kuno, et qui ne ressortit ni à la syntaxe, ni à la pragmatique, mais à ce que j'appellerai la *grammaire du discours*.

La présente étude sera consacrée à la sous-classe d'emplois du démonstratif *celui-ci* qui est illustrée par les exemples (1) :

- (1) a. Ces actions (...) devaient revenir entièrement à **Nicolau Canals**, dès que **celui-ci** atteindrait sa majorité. [E. Mendoza *La ville des prodiges*, Paris : Seuil, 1988 : 199]
- b. Avant que l'été touche à sa fin, l'architecte et l'avocat demandèrent la main de **la fille**, de **don Humbert Figa i Moreira**. Cette rivalité et la nécessité consécutive de faire un choix permirent à **celle-ci**, d'abord de faire traîner les choses et ensuite d'opposer un refus catégorique à l'idée d'un mariage avec l'un ou l'autre des deux candidats. [Mendoza : 161]

Dans cette classe d'emplois, qui se développe rapidement aujourd'hui en français écrit, la distribution de *celui-ci* est en intersection avec celle des pronoms personnels non-réfléchis (*il*, *le*, *lui*), et il est donc intéressant de chercher à saisir les contours de cette partielle complémentarité, qui n'a - notamment - pas d'équivalent en anglais.

2. *Celui-ci*, pronom personnel

Dans la classe d'exemples qui intéresse cette étude, *celui-ci* anaphorise un NP complet, et non pas un N', comme dans les cas du type (2) :

- (2) Un **patron**, ne peut pas être bon, s'exclame Ozren. **Celui-ci** [de patron] l'était. [B. Pekitch, *Plaidoyer du gardien de plage*. Lausanne : L'Âge d'Homme, 1990 : 17]

Dans cette classe d'exemples *celui-ci* peut être assez librement remplacé par *celui-là*. Cette alternance semble généralement caractéristique, en français moderne, des éléments *-ci* et *-là* employés déictiquement², cf :

- (3) Où dois-je mettre votre valise ?
- Mettez-la ici/là. [même geste, même endroit]

En reprenant l'idée de Corblin (à par.), amendée par Kleiber (à par.), on peut dire que *celui-ci/là* est anaphorique dans les exemples du type (2) en vertu de sa seule composante pronominale *lui*, qui est coïncidée non pas avec un NP, mais avec un N' non-fléchi, que l'on peut restituer, comme je l'ai fait dans l'exemple (2), sous la forme de N'. Le *lui* de *celui-ci/là* est donc ici analogue au pronom *en*, lorsqu'il anaphorise un N' :

- (4) Pierre a un **patron**, Jean **en**, a un aussi [de patron].

Il s'ensuit que *celui-ci/là* a ici des propriétés distinctes d'une expression démonstrative lexicale comme *ce vieux singe*, qui ne peut anaphoriser qu'un NP et non un N'. Il suit aussi des propriétés dérogées ci-dessus que, dans la classe d'emplois illustrée en (2), l'antécédent de *celui-ci/là* peut être inclus dans un NP indéfini ou quantifié (comme c'est le cas en (2)), mais qu'il ne peut être un nom propre, puisqu'un nom propre ne contient pas de N'.

Dans la classe d'emplois illustrée par (1), *celui-ci* n'est pas en opposition avec *celui-là*, comme c'est le cas par exemple en (5) :

- (5) Démocrite₁ et Héraclite₂ étaient de nature bien différente : *celui-ci*₂ pleurerait toujours, *celui-là*₁ riait sans cesse. [Grevisse 1969 : 470]

Dans les emplois du type (5), *celui-ci/la* portent un trait d'éloignement, en ce sens que *celui-ci* anaphorise le plus proche, et *celui-là* le plus éloigné, de deux candidats-antécédents. Dans les exemples de ce type *celui-ci*... *celui-là* alternent avec *le premier*... *le second* ou *le premier*... *ce dernier*. Ce type d'emplois est donc cruciallement corrélié à la présence d'une *paire* d'antécédents dans le contexte discursif, permettant de construire la relation sémantique d'opposition. Chacun des exemples (1) ne contient, en revanche, qu'un seul candidat-antécédent pour *celui-ci*, dont on ne peut donc pas dire qu'il porte un trait d'éloignement. L'ambiguïté de l'exemple (6) confirme que *celui-ci* ne sélectionne pas nécessairement le candidat-antécédent le plus proche, lorsqu'il n'est pas en opposition avec *celui-là*; sur ce point, *celui-ci* est semblable au pronom personnel *il* :

- (6) Rouletabille rencontra l'institutrice₁, après que Pierre eut averti le frère de Mme Duval₂ que [celle-ci]₂ / elle₂ devait quitter le village.

Les locuteurs du français auxquels cette phrase est soumise semblent généralement attacher d'abord l'indice 'z' à *celle-ci*, et l'indice 'i' à *elle*; mais tous admettent dans un second temps, l'autre indice pour chacun des deux pronoms. *Celle-ci* et *elle* sont donc l'un et l'autre a priori ambigus; sur ce point, *celle-ci* se distingue notamment de *cette dernière*, qui dans le même contexte n'est pas ambigu :

- (7) Rouletabille rencontra l'institutrice₁, après que Pierre eut averti le frère de Mme Duval₂ que *cette dernière*₂ devait quitter le village.

Ce *dernier* se distingue de *celui-ci* par le fait qu'il porte un trait d'éloignement, et parmi une série de candidats-antécédents, sélectionne nécessairement le plus proche. L'absence de trait d'éloignement sur *celui-ci* et il rend compte des contrastes qui se dégagent de (8) :

- (8) J'ai eu des profs comme Julia Kristeva, Emmanuel Leroy-Ladurie, Pierre Vidal-Naquet₂ : des gens estimables, surtout [ce dernier₁ / celui-ci₁ / lui₁].

A cause de ces propriétés, je considérerai *celui-ci* comme une sorte de 'pronom personnel' dans les cas du type (1) et (6).

3. Propriétés grammaticales de *celui-ci*, pronom personnel.

3.1. Anaphore discursive et liage.

Dans tous les exemples attestés relevés pour cette étude, *celui-ci*, pronom personnel (désormais : *celui-ci*^o) anaphorise un NP placé dans une phrase distincte, ou (s'il est dans la même phrase) qui ne le c-commande pas : autrement dit, la relation anaphorique qui unit *celui-ci*^o à son antécédent échappe à la syntaxe. Il mérite d'être noté, cependant, que *celui-ci*^o peut, marginalement, être lié (au sens de la théorie chomskienne du liage), dans des exemples tels que (9), comme peut l'être par ailleurs un NP démonstratif lexical :

- (9) C'est Pierre qui a finalement dû prévenir Marie₁ que [celle-ci]₁ / *cette pauvre gourde*₁ avait échoué à son examen.

L'interprétation d'une phrase comme (9) est toutefois assujettie à une contrainte de point de vue : la construction de la relation anaphorique met ici obligatoirement en jeu le point de vue narratif externe - celui du locuteur, par opposition au point de vue interne du sujet de conscience 'Pierre'.

La possibilité pour *celui-ci*^o d'anaphoriser un NP qui ne le c-commande pas mais appartient à la même proposition semble par ailleurs dépendante de certains facteurs sémantiques, et notamment des oppositions ±Humain et ±Défini :

- (10) a. Le mari de Marie₁ est parti mais *celle-ci*₁ ne le sait pas encore.
 b. *Le mari de Marie₁ est généralement assis en face de *celle-ci*₁.
 c. ?Le mari de la maîtresse₁ de maison est généralement assis en face de *celle-ci*₁.

- (11) a. *Le chapeau de la voisine_i se trouvait à deux mètres de celle-ci_i
 b. ?La roue de la voiture_i se trouvait à deux mètres de celle-ci_i
 c. ?Le propriétaire de la voiture_i se trouvait à deux mètres de celle-ci_i.

3.2. Position structurale de *celui-ci*.

Dans les exemples (1a) et (1b), *celui-ci*^o occupe respectivement la position d'un sujet enchâssé, et celle d'un complément datif. Les exemples attestés (12) montrent que *celui-ci*^o peut aussi être un sujet-matrice (cf. 12a), un sujet au génitif (cf. 12b), un complément d'objet au génitif (12c) :

- (12) a. Les reconstituteurs ont élaboré un document afin de le soumettre au débat. Je l'ai fait parvenir à la commission, du parti pour qu'il soit publié dans la tribune de discussion. Celle-ci_i m'oppose un refus, en prétendant qu'une contribution de congrès ne peut être qu'individuelle. [F. Darnette, *Libération* 9.X.90 : 81]
- b. Fils d'un éleveur maréchal (...), le général Syaad Barré avait rêvé depuis longtemps (...) de rassembler, au sein d'une seule et même nation, les membres, dispersés de l'éthnie somalie. La révolte de ceux-ci_i (...) constitue le plus cinglant échec de ce dessein de jeunesse. [C. Simon, *Le Monde* 29.01.91 : 13]
- c. La population étudiante paraît en augmentation, selon les dernières statistiques. Le Conseil demande la diffusion de celles-ci_i pour plus amples études [compte-rendu de réunion, Université Paris-VIII, 26.11.90]

Contrairement à *celui-ci*, pro-N', *celui-ci*^o n'alterne pas avec *celui-là*; ainsi *celui-là* est-il exclu en (12a), cf. :

- (13) *J'ai fait parvenir le texte à la commission, du parti pour qu'il soit publié dans la tribune de discussion. Celle-là_i m'oppose un refus, en prétendant qu'une contribution de congrès ne peut être qu'individuelle.

En revanche, *celui-ci*^o alterne avec un NP démonstratif non-pronominal, cf. :

- (14) J'ai fait parvenir le texte à la commission, du parti pour qu'il soit publié dans la tribune de discussion. Cette instance_i m'oppose un refus, en prétendant (...)

3.3. Propriétés de l'antécédent.

Dans les exemples (1), *celui-ci*^o anaphorise un NP défini +humain. L'exemple (1a) montre que l'antécédent de *celui-ci*^o peut être un nom propre, et l'exemple (15), qu'il peut être -humain :

- (15) Marie entra dans la cuisine sans voir la lettre_i de Pierre. Celle-ci_i était pourtant posée au beau milieu de la table.

Dans les exemples (1a) et (1b), *celui-ci*^o anaphorise respectivement un complément au datif et un complément au génitif. Les exemples (16) montrent que l'antécédent de *celui-ci*^o peut également être un objet direct (cf. 16a), un complément d'agent (16b) ou un autre complément prépositionnel (16c) :

- (16) a. A la tombée du jour (...) les habitants du village voisin montraient sur les collines et (...) ils regardaient les Barcelonnais_i : fébriles, ordonnés, pointilleux, ceux-ci_i allaient et venaient, se perdaient (...), se rencontraient de nouveau (...)
 [Mendoza : 167]
- b. La veille, il [Onofre Bouvila] avait annoncé à ses parents son projet d'aller à Bassora (...) ainsi, il contribuerait à rembourser les dettes contractées par l'Américain_i. Celui-ci_i voulut exprimer son désaccord (...) Onofre le fit taire. [Mendoza : 179]
- c. A un moment donné, ils avaient essayé d'entamer des négociations avec don Alexandre Canals i Formiga (...), mais celui-ci_i qui se savait plus puissant, n'avait voulu prendre en considération aucune proposition. [Mendoza : 135]

Considérons toutefois les contrastes (17) et (18) :

- (17) a. Marie entra dans la cuisine sans voir la lettre, de Pierre.
Celle-ci était pourtant au beau milieu de la table. (=15)
b. *Marie_i entra dans la cuisine sans voir la lettre de Pierre.
Celle-ci_i avait pourtant une vue excellente.

- (18) a. L'entrepreneur (...) est le dernier rempart de ses employés.
Ceux-ci_i lui demandent en retour d'avoir un certain charisme. [Nouvel Observateur 5.07.90 : 61]
b. *L'entrepreneur_i est le dernier rempart de ses employés.
Celui-ci_i les assure de sa protection en échange de leurs loyaux services.

Ces faits suggèrent que la distribution de *celui-ci*^o pourrait être assujettie à la contrainte (19) :

- (19) *Celui-ci*^o ne peut pas anaphoriser un sujet.

Aucune contrainte de ce type ne semble par contre s'appliquer aux NP démonstratifs non-pronominaux et aux pronoms de la série *il*, cf :

- (20) a. Marie_i entra dans la cuisine sans voir la lettre de Pierre.
[Cette jeune femme/elle/*celle-ci_i] avait pourtant une vue excellente.
b. L'entrepreneur_i est le dernier rempart de ses employés.
[Ce personnage, parfois peu aimé / il_i / *celui-ci_i] les assure de sa protection en échange de leurs loyaux services.

La contrainte (19) se révèle, toutefois, à la fois trop forte, au vu du contraste (21), et trop faible au vu d'exemples comme (22), sur lesquels Jacqueline Guéron a attiré mon attention :

- (21) a. *Pierre_i est malade, mais celui-ci_i n'en sait rien.
b. Paul prétend que Pierre_i est malade, mais celui-ci_i n'en sait rien.
(22) a. *Il importe peu à Pierre_i de gagner ou de perdre : celui-ci_i est philosophe.
b. *Cela inquiète beaucoup Pierre_i, que Marie ne soit toujours pas rentrée : celui-ci_i est un anxieux.

La paire d'exemples (21) indique que l'antécédent de *celui-ci*^o, s'il ne peut être un sujet-matrice, peut néanmoins être un sujet enchaîné. En (22), *Pierre* n'est pas un sujet-matrice mais ne peut pas plus qu'un sujet-matrice servir d'antécédent à *celui-ci*. Ajoutons que la contrainte (19) semble a priori peu plausible en tant que contrainte discursive, dans la mesure où la catégorie Sujet ressortit à la grammaire de la phrase. J'avancerai l'hypothèse que l'occurrence de *celui-ci*^o est cruciallement assujettie à la contrainte (23) :

- (23) *Contrainte de promotion discursive*
Celui-ci^o doit avoir un degré d'empathie plus élevé que celui de son antécédent.

L'idée d'une contrainte de 'promotion' discursive attachée à *celui-ci*^o est également présente chez Kleiber (à paraître) et chez Tasmowski (1990). Tasmowski laisse entendre que l'occurrence de *celui-ci*^o est corrélée à une rupture thématique :

[?Celui-ci reprend] un référent déjà introduit dans le même discours suivi, sans y rien modifier, mais en attirant sur lui l'attention par une rupture de familiarité'. [Tasmowski, op.cit. 4]

Kleiber n'isole pas *celui-ci*^o mais tente de caractériser l'ensemble des emplois de ce pronom, dont il attribue les propriétés discursives à son caractère hybride - à la fois anaphorique (*lui*) et déictique (*ce...ci*). En ce qui concerne *celui-ci*^o, Kleiber évoque la notion de promotion discursive dans les termes suivants :

[?Celui-ci permet] de réorienter le discours, d'amener des changements thématiques ou changements de point de vue (...)
?Point de départ de la première phrase (...), [le référent] devient par l'emploi de celui-ci le point de départ de la seconde : il passe au premier plan'. [Kleiber op.cit. : 35]

Je tenterai ci-dessous de montrer que la contrainte de promotion discursive attachée à *celui-ci*^o doit être formulée, comme en (23), en termes de la notion d'empathie; que cette notion doit être distinguée de celles de 'thème discursif', d'"avant-plan" et de 'point de vue'; et que la notion d'empathie est une catégorie de la grammaire du discours.

Pour démontrer ces différents points, je commencerai par montrer que ni l'une, ni l'autre des contraintes énoncées en (24) ne prédisent correctement la distribution de *celui-ci* :

- (24) a. *Celui-ci*° promeut son antécédent au statut de thème discursif.
b. *Celui-ci*° promeut son antécédent à l'avant-plan du discours.

La catégorie discursive "Thème" est généralement définie en opposition avec le "Rhème" : est thématique une portion de discours qui véhicule dans son contexte de l'information ancienne, familière ou prédictible; est rhématique une portion de discours qui véhicule de l'information nouvelle, ou non-prédictible. Selon cette conception, *Paul* est thématique en (25a) et rhématique en (25b) :

- (25) a. Quand Jeanne a appris la mauvaise nouvelle à son frère, (ce pauvre) *Paul*, a été littéralement anéanti.
b. Jeanne a appris la mauvaise nouvelle à son frère; celui qu'on avait surpris au fond de la pharmacie n'était autre que *Paul*.

Corrélativement, une reprise anaphorique est, par essence, thématique. Considérons maintenant les exemples suivants :

- (26) a. Jeanne raconta alors à Marie la soirée du 31 décembre. **Paul* avait téléphoné à 8 heures : *celui-ci* avait attrapé la grippe et ne pourrait pas sortir.
b. Jeanne raconta alors à Marie la soirée du 31 décembre. Carmen avait téléphoné à *Paul*, à huit heures : *ce-lui-ci* avait attrapé la grippe et ne pourrait pas sortir.

En (26a) comme en (26b), *Paul* est rhématique et non pas thématique, puisqu'il introduit un référent nouveau, pouvant être totalement imprédictible dans son contexte. On constate cependant que *Paul* peut être anaphorisé par *celui-ci*° en (26b), mais non en (26a). La contrainte formulée en (24a) est donc descriptivement inadéquate : en (26a), en effet, l'anaphorisation de *Paul* par *celui-ci*° mettrait bien en jeu une promotion thématique, puisque *Paul* est ici rhématique, et *celui-ci*° (en tant qu'anaphorique), thématique; pourtant, *celui-ci*° est inacceptable.

La notion d'*avant-plan* reçoit une définition linguistique précise dans Reinhart (1986) : l'*avant-plan (foreground)*, soit : FG) correspond à ce que Labov (1972) nomme l'"ossature narrative" du récit, c'est-à-dire la séquence des événements chronologiquement ordonnés, qui se détache sur l'arrière-plan des informations constituant le fond, ou décor (*background* : BG). Reinhart développe l'hypothèse que l'*avant-plan* est formellement caractérisable par le fait que son organisation linéaire reflète l'ordre chronologique des événements relatés; cf :

- (27) rc_l [Jeanne entra dans la salle et ferma lentement la porte.]
 rc_l [Elle s'avança jusqu'à Marie et la gifla.]

- (28) rc_l [Jeanne entra dans la salle et ferma lentement la porte.]
 bc_l [Elle venait de gifler Marie, pour tous les mensonges qu'elle lui avait racontés.]

Si nous reprenons à Reinhart sa définition de l'opposition avant-plan/arrière-plan, la contrainte formulée en (24b) ne prédit pas correctement la distribution de *celui-ci*° : l'exemple (26b), qui est bien formé, suffit à montrer que *celui-ci*° peut parfaitement apparaître dans une portion de discours ressortissant à l'arrière-plan narratif.

Revenons maintenant à la contrainte formulée en (23), qui met en jeu la notion d'empathie. Cette notion est ici librement adaptée de Kuno (1976, 1987; voir aussi Kuno & Kaburaki 1977), qui l'emprunte lui-même à la théorie littéraire. Une expression constitue un foyer d'empathie si elle incarne, dans sa phrase, le protagoniste principal, le point de départ de l'énoncé, l'entité près de laquelle serait placée la caméra si ce plan du récit était filmé. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, le choix de la structure active (29a) ou passive (29b) correspond pour le locuteur au choix d'un foyer d'empathie :

- (29) a. Les locataires ont acheté cette table.
b. Cette table a été achetée par les locataires.

La phrase (29a) relate un événement dont le protagoniste principal (foyer d'empathie) est 'les locataires', tandis que (29b) donne une information concernant 'la table'. Cet exemple suggère que la notion de foyer d'empathie doit être distinguée de celle de point de vue (cf. Banfield 1979, 1982, Ruwet 1990, Zribi-Hertz 1989), qui est, notam-

ment, nécessaire à l'analyse du style indirect libre : un foyer de point de vue correspond par définition à une conscience (celle du narrateur ou locuteur principal, ou celle d'un 'sujet de conscience' interne au récit), capable d'interpréter les faits relatés. L'exemple (29b) indique qu'un foyer d'empathie n'est pas nécessairement un foyer de point de vue.

Crucialement pour les faits qui nous intéressent, la notion discursive de foyer d'empathie est corrélée à la propriété (30), qui relève de la grammaire de la phrase :

- (30) Au sein d'une proposition (IP) non-enchâssée, l'argument nominal prééminent est marqué +E (foyer d'empathie). Tout argument nominal qui n'est pas +E est marqué -E.

La notion de 'prééminence' qui sous-tend (30) doit faire intervenir plusieurs facteurs complémentaires, parmi lesquels les suivants :

- (31) Au sein d'une structure phrastique, A est prééminent par rapport à B :
- a. *hiérarchie structurale* :
 - (i) si A c-commande B
 - (ii) dans la construction *le B de A*, où A est +humain
 - b. *hiérarchie sémantique* :
 - (i) si A est +humain et B, -humain
 - (ii) si A est +défini et B, -défini
 - c. *hiérarchie thématique* : si A est θ -dominant par rapport à B (Agent > Expérience > ... > Thème > ...)

Le critère (31a-i) prédit en outre qu'un argument nominal d'une phrase-matrice est a priori prééminent par rapport à un argument nominal qu'il c-commande dans une proposition enchâssée.

L'empathie doit par ailleurs être comprise comme une notion graduelle, quantifiable - une échelle : plus un argument nominal réunit de facteurs de prééminence, plus il a un degré élevé d'empathie. Une façon d'explicitier cette idée serait d'attribuer un point d'empathie à chaque facteur de prééminence (ainsi un sujet-matrice lexical +humain, +défini et θ -marqué Agent aurait [au moins] 4 points d'empathie).

La contrainte (23) complétée par (31) prédit correctement que *celui-ci* est inacceptable dans les exemples du type (20) et (22), où son degré d'empathie n'est pas supérieur à celui de son antécédent (argument lexical prééminent d'une phrase matrice). En (21b) en revanche, le degré d'empathie de *celui-ci*^o (sujet-matrice intrinsèquement +E) est supérieur à celui de son antécédent (sujet enchâssé). Les données (10) et (11) sont également prédites par (23) si l'on admet avec Kuno que *Marie* est en (10a,b) marqué +E dans sa proposition, le contraste entre (10a) et (10b) suit de (30) (une proposition ne peut pas contenir plus d'un foyer d'empathie) et de (23) (*celui-ci*^o est nécessairement +E). Les données (10c) et (11) suggèrent que le critère de prééminence (31a-ii) ne s'applique obligatoirement qu'aux NP définis humains : (10c) n'est relativement acceptable que pour la lecture générique de *la matresse de maison*; en (11e,f) le NP *la voiture* peut, parce qu'il est -humain, ne pas être marqué +E, libérant pour *celui-ci*^o le statut de foyer d'empathie. La vocation empathique de *celui-ci*^o, explicitée par les hypothèses (23) et (31), rend par ailleurs compte du fait que, dans la très grande majorité des exemples attestés, *celui-ci*^o occupe en structure de surface la position sujet.

Tasmowski (op.cit.) attribue à la contrainte (24a) l'inacceptabilité de *celui-ci*^o en (32) (ex. 11b de Tasmowski) :

- (32) - Fort bien, fit **Maigret**,
 - *L'inspecteur **le_i** regarda vivement pour savoir si **celui-ci_i** ne plaisantait pas.

Dans cet exemple, commente Tasmowski, '*celui-ci* est en contradiction avec *le_i*, qui indique la continuité banale'. L'exemple suivant indique toutefois qu'une suite *le_i... celui-ci^o* ne doit pas être exclue a priori :

- (33) Elle [la femme de chambre] alla trouver **Efren Castells**, pour lui_i demander de l'aide; **celui-ci_i** (...) demanda conseil à sa femme.
 [Mendoza : 211]

Le contraste entre (32) et (33) n'est pas prédit par la contrainte (24a), mais il l'est par la contrainte (23) : ce qui distingue ces deux exemples, c'est le fait que *Maigret*, sujet-matrice défini, humain et agentif, a en (32) un degré d'empathie au moins égal à celui de *celui-ci*^o, ce qui n'est pas le cas de l'objet *Efren Castells* en (33). Les corrélats syntaxiques de

la notion de foyer d'empathie montrent que la contrainte (23) ressortit bel et bien à la grammaire. D'autre part, le fait que la contrainte (23) intéresse spécifiquement *celui-ci*^o, à l'exclusion de *il*, de *celui-là*, et des expressions démonstratives lexicales (cf. 20), confirme qu'il s'agit là d'une propriété grammaticale, qui ne se laisse pas réduire à une propriété pragmatique ou cognitive de la 'déixis'. Mais si (23) est une contrainte grammaticale, elle n'est pas pour autant syntaxique, puisqu'elle s'applique par-dessus les frontières de phrases : la contrainte (23) ressortit donc à la grammaire du discours.

4. Conclusion.

Les exemples passés en revue dans cet article font entrevoir le développement, en français écrit actuel, d'une complémentarité distributionnelle entre *il* et *celui-ci*^o, cruciallement distingués par le fait que *celui-ci*^o est assujéti à la contrainte (23). *Celui-ci*^o apparaît d'ores et déjà mieux venu que *il* dans un exemple comme (34) (=18a), en dépit du fait que le trait de nombre attaché au pronom suffit à lever toute ambiguïté d'indice :

- (34) L'entrepreneur est le dernier rempart de ses employés. {?*Il/s/ceux-ci_j} lui demandent en retour d'avoir un certain charisme.

Pour toute reprise anaphorique vérifiant la contrainte (23), *celui-ci*^o apparaît comme un concurrent de *il*, et comme la seule option disponible lorsque le contexte requiert un pronom à la fois non-clitique et non-topical³, comme en (16c). *Celui-ci*^o a également l'avantage, contrairement à *il*, d'être explicitement marqué pour le genre quel que soit son cas; dans les limites fixées par la contrainte (23), le choix de *celui-ci*^o plutôt que de *il* permet ainsi de lever certaines ambiguïtés potentielles, cf :

- (35) (...) L'architecte et l'avocat demandèrent la main de la fille, de don Humbert Figa i Morera. Cette rivalité et la nécessité consecutive de faire un choix {lui_i/permettre/permirent à celle-ci_i} (...) de faire traîner les choses (...)

En somme, les propriétés actuelles du pronom *celui-ci*^o nous permettent de saisir une étape du mouvement qui pousse, dans des langues

diverses, certaines expressions initialement déictiques vers un statut anaphorique (cf. latin *ille* > français *il*).

Notes

1. Une première version de ce travail a été présentée à la journée 'Syntaxe & Discours', organisée par Jacqueline Guéron (Paris, janvier 1991). Cette recherche a été effectuée parallèlement à celles de Corblin (à paraître), Kleiber (à paraître) et Tasmowski (1990), consacrées aux démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*, et dont les résultats convergent partiellement avec les miens. Alors que la présente étude circonscrit son champ aux emplois de *celui-ci* comme 'pronom personnel', Corblin, Kleiber et Tasmowski cherchent à caractériser de façon générale les pronoms *celui-ci* et *celui-là*, et traitent la sous-classe d'occurrences ici isolée comme un cas particulier d'un ensemble.
2. Pour les critiques et suggestions de toutes sortes qu'ils m'ont adressées en cours de route, je remercie Andrée Borillo, Jacqueline Guéron, Célia Jakubowicz, Françoise Kerleroux, Nicolas Ruwet, Bong-Sup Shim, Liliane Tasmowski, et les étudiants de syntaxe de Paris-VIII.

2. Il existe au moins une exception à cette généralisation, illustrée par les exemples du type (i), que Kleiber (à paraître) range sous la rubrique 'déixis textuelle':

- (i) L'un des arguments invoqués dans les milieux politiques français aurait été *celui-|e|l*|là*: 'impossible d'examiner une paix apportée à la République par un membre de la maison de Bourbon'. (Marin du Gard cité par Kleiber, à par.).

3. *Celui-ci*^o ne peut pas occuper en structure de surface la position d'un topique disloqué. Cette propriété, qui semble commune à *celui-ci*^o et aux NP démonstratifs lexicaux employés anaphoriquement, a été laissée de côté dans cet article, faute de place:

- (i) *Ces actions devaient revenir à Nicolas Canals, mais {celui-ci_i/ce pauvre vieux_j}, il ne semblait pas pressé de gérer ses affaires.

Bibliographie

- BANFIELD, A., 1979, "Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentées". *Langue française* 44.

- BANFIELD, A., 1982, *Unspeakable Sentences*. Londres : Routledge & Kegan Paul.
- CORBILIN, F., à par., "Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale". Dans M. Charoles & S. Fisher (eds) *Les agencements discursifs et leurs systèmes de représentation*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- GREVISSSE, M., 1969, *Le bon usage*. 9^e édition. Gembloux : Duculot.
- KLEIBER, G., à par., "Celi-ci/llà, ou Comment montrer du nouveau avec du déjà connu ?", *Revue québécoise de linguistique*.
- KUNO, S., 1976, "Subject, Theme, and the Speaker's Empathy". Dans C. Li (ed) *Subject and Topic*. Cambridge, MA : MIT Press.
- KUNO, S., 1987, *Functional Syntax : Anaphora, Discourse and Empathy*. Chicago : Chicago University Press.
- KUNO, S. & E. KABURAKI, 1977, "Empathy and Syntax". *Linguistic Inquiry* 8-4.
- LABOY, W., 1972, "The Transformation of Experience in Narrative Syntax". Dans *Language in the Inner City*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- REINHART, T., 1986, "Principes de perception des formes et organisation temporelle des textes narratifs". *Recherches linguistiques de Vincennes* 14-15.
- RUWET, N., 1990, "En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques". *Langages* 97.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L., 1990, "Les pronoms démonstratifs français et roumains". In *Hommage à I. Iordan. Revue roumaine de linguistique* 35, 375-382.
- ZRIBI-HERTZ, A., 1989, "Anaphor Binding and Narrative Point of View : English Reflexive Pronouns in Syntax and Discourse". *Language* 65-4.

UG Parameters, performance, and individual variation

René Coppieters
Pomona College

1. Languages are both obviously unitary phenomena (people successfully interact and communicate with each other thanks to them) and highly disparate phenomena (everybody speaks differently). Socially linguists are interested in language variation, but primarily as far as language change and correlation with social and geographical variation are concerned, not for the sake of understanding individual variation as such. It would appear appropriate, then, for theoretical linguists to address the question of individual variation in language.

Generative grammar, and more particularly the GB/Barriers framework, because it is neither sociological, nor primarily computational, would seem to offer here the appropriate psychological theory of language (more exactly, syntax, but I will follow here the usual GB practice and use the term "language" where in fact "syntax" is actually meant). It does not aim at capturing directly the range of actual or possible utterances speakers of a given language might produce (E-language). It does claim, however, to provide the tools for reconstructing the internalized competence of speakers (I-language), and therefore also for charting the range of competence grammars speakers of a given language might develop. The generative framework leaves it open in principle whether individual speakers develop essentially the same or substantially different underlying grammars for roughly the same language : each speaker is understood to have developed independently a competence grammar of his/her language in accordance with whatever underlying linguistic principles must be assumed to guide the process of human language acquisition (=UG).

In practice, however, there has been remarkably little work of any kind on possible individual competence differences. While performance is obviously variable, the implicit assumption seems to have been that the